

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE MOREAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-sept décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents:

MM.ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LAMOUR Véronique, CANTE Ghislain, TALMONT David, LE NET Karine, PUISSANT Séverine, LORIC Emilie, LE FICHER Yoann.

Absents excusés: RIQUELME Jean-Pierre (Pouvoir à Maurice POUILLAUDE), LE TOQUIN Stéphanie (Pouvoir à Didier LE GAILLARD), LORIC Franck (Pouvoir à Nathalie PICAUD), CAMPS Tristan (Pouvoir à Marie-Christine TALMONT), LE HOUZEZEC Romy (Pouvoir à Marie-Pierre PICAUT), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à Gérard STAEL), MOISDON Gabin (Pouvoir à Pascal ROSELIER).

Absents non-excusés : MM. les conseillers municipaux LE TOHIC Morgane, DAVID Denis.

Le Conseil Municipal a désigné Mme PUISSANT Séverine, benjamine de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.

Date de convocation : 10 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27 Présents : 18 Votants : 25

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal
du 6 décembre 2021
(Délibération 2021_12_17_01)**

Aucune observation n'a été émise, par les membres du conseil municipal concernant le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2021.**

*Fait et délibéré à Moréac,
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire,




Envoyé en préfecture le 24/12/2021

Reçu en préfecture le 24/12/2021

Affiché le 24/12/2021



ID : 056-215601402-20211217-D2021_12_17_01-DE